

Comptes de l'Etat 2010: excédent de charges de 21,3 millions de francs

Un rétablissement encore fragile

Les comptes 2010 bouclent avec un déficit de 21,3 millions francs contre 33,8 millions de francs prévus au budget 2010. Des opérations de bouclement conséquentes ont dû être consenties pour répondre entre autres aux exigences comptables et faire face à une brèche du financement fédéral dans les universités. Sans ces opérations qui se chiffrent à 54,9 millions, le résultat opérationnel 2010 clôt avec un excédent de revenus de 33,6 millions de francs. Relevons également une diminution des charges de 1,3% entre les comptes 2010 et les comptes 2009. Sur le plan des investissements, ce sont 52 millions de francs de dépenses nettes qui ont été réalisés alors que le budget prévoyait un montant de 64,7 millions de francs. Les limites du frein à l'endettement sont respectées. Le degré de couverture des revenus déterminants se situe à 1,2% (limite maximale: 2%) et le degré d'autofinancement à 109% (limite minimale: 70%). L'exercice 2010 boucle avec un excédent de financement de 24,6 millions de francs. La dette consolidée a été réduite de 60 millions de francs pour se chiffrer à 1'295 millions de francs au 31 décembre 2010. Le taux d'intérêt moyen est de 2,87% contre 3,05% début 2010. Ce résultat d'ensemble satisfait modérément le Conseil d'Etat. Il démontre que les efforts de redressement commencent à porter leurs fruits. Mais il l'incite aussi à la prudence. La situation financière de notre canton reste fragile; elle est soumise à de nombreuses incertitudes, notamment la force du franc qui pourrait porter préjudice à l'économie neuchâteloise.

Opérations de bouclement conséquentes

Des opérations de bouclement conséquentes ont dû être passées pour un montant total de 54,9 millions de francs. Elles s'ajoutent au résultat opérationnel et portent le résultat total à un excédent de charges de 21,3 millions de francs. Elles sont rendues nécessaires par la réalité économique et permettent de répondre entre autres aux exigences comptables. Parmi elles, on relèvera notamment la prise en compte de la brèche de financement fédéral des universités en 2012 (24 millions), d'un versement unique à prévoyance.ne pour l'intégration des policiers au plan dit des professions pénibles (10 millions) et d'une correction de résultat liée à l'effet suspensif du référendum sur la réforme de la fiscalité des personnes morales (6,1 millions). Les opérations de la compétence du Grand Conseil lui seront soumises pour approbation dans le cadre du décret sur les comptes 2010.

Quelques constats positifs

Le Conseil d'Etat tire quelques constats positifs des comptes 2010 qui montrent que la volonté de redressement et les réformes en cours se concrétisent peu à peu.

La progression de l'impôt sur les personnes morales est réjouissante. Avec un total de 123,3 millions, après déduction de la correction de résultat lié à l'effet suspensif du référendum, il est 50,3 millions de francs ou 68,9% supérieur au budget. Il bénéficie de l'effet conjoint de trois facteurs: une reprise conjoncturelle nettement plus rapide et marquée que prévue, le recours au chômage partiel qui a permis d'externaliser les coûts dans les entreprises, ainsi qu'une anticipation de la réforme de la fiscalité. Ce résultat montre que cette réforme est attendue et va dans le bon sens pour l'avenir de notre canton.

Les charges brutes avant bouclage s'élèvent à 1'868 millions de francs. Ce sont 25 millions ou 1,3% de moins qu'en 2009. Les charges prévues au budget sont donc bien maîtrisées. Les efforts consentis en cours d'année ne sont pas vains. Il est probable que peu de cantons puissent afficher une baisse des charges opérationnelles entre 2009 et 2010.

L'exercice 2010 boucle avec un excédent de financement de 24,6 millions de francs. La dette consolidée a été réduite de 60 millions de francs pour se chiffrer à 1'295 millions de francs au 31 décembre 2010. Le taux d'intérêt moyen est de 2,87% contre 3,05% début 2010. Le niveau de la dette reste donc stable.

Des doutes et des inquiétudes qui subsistent

Le résultat total reste déficitaire même si le résultat opérationnel positif a permis de passer des opérations de bouclage importantes sans sortir des limites du frein. Dans d'autres cantons, confrontés à la même problématique, le résultat restera largement bénéficiaire. Ceci montre l'absence de marge de manœuvre et la fragilité du redressement.

Le recul de l'impôt cantonal direct sur les personnes physiques inquiète le Conseil d'Etat au plus haut point. En 2010, il ne se monte plus qu'à 704 millions contre encore 715,3 millions de francs en 2009, soit une baisse de 11,3 millions ou 1,6%. Face au budget 2010, l'écart s'élève à 27 millions ou 3,7%.

En 2010, l'Etat est intervenu, selon des modalités et des degrés d'urgence divers, à raison de 15,7 millions de francs en faveur des partenaires de la santé. L'Etat a renoncé à des avances octroyées au moment de la création des institutions (HNe: 4,9 millions et NOMAD: 6,3 millions) ou à des loyers (CNP: 4,5 millions). Ces opérations ont évité aux partenaires de se trouver dans des situations financières délicates à fin 2010 mais la fragilité financière de notre système de santé reste préoccupante.

Les investissements nets restent insuffisants pour permettre la revalorisation du patrimoine et le financement des nouveaux projets. Ils se montent à 52 millions au lieu des 64,7 millions de francs prévus au budget. L'écart est donc de 12,7 millions de francs. En 2009, il était encore de 22,5 millions de francs. Certaines mesures ont donc été prises pour améliorer le suivi des investissements. Le Conseil d'Etat a notamment avancé pour 7,7 millions de projets qui étaient de sa compétence. Avec le décret adopté par le Grand Conseil dans le cadre du budget 2011, la marge de manœuvre du Conseil d'Etat sera accrue et permettra une meilleure utilisation de l'enveloppe disponible.

Prudence de rigueur

Face aux incertitudes et risques avérés, le Conseil d'Etat a donc décidé d'utiliser la marge de manœuvre laissée par le résultat opérationnel pour passer les opérations de bouclage décrites précédemment dans le respect des exigences comptables. Dans le cadre du redressement des finances, il est prioritaire de présenter un bilan et un résultat conformes à la réalité économique avant d'envisager d'autres opérations.

Dans un contexte économique incertain où le poids du franc suisse joue en notre défaveur, notre dépendance à l'égard de la conjoncture, traduite par le résultat de l'impôt sur les personnes morales, est très inquiétante. Sans véritables mesures structurelles, sans un arrêt à l'érosion fiscale des personnes physiques, la spirale ne pourra pas être enrayée. Le Conseil d'Etat entend poursuivre ses efforts dont certains résultats sont déjà visibles à la lecture des comptes 2010.

Statistique financière à fin mars 2011

Le Conseil d'Etat rappelle que la plupart des tableaux, graphiques et indicateurs financiers ne figurent plus dans le rapport sur les comptes. Depuis 2010, ils font l'objet d'une publication annuelle séparée disponible à fin mars. Elle regroupe les habituels indicateurs financiers mais permet aussi des comparaisons intercantionales. Elle intègre la statistique financière communale et renvoie à un lien Internet et une carte géographique qui permettent à tous les intéressés de comparer cantons et communes et d'étayer leurs recherches.

- **Le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil à l'appui des comptes 2010 est disponible sur www.ne.ch/presse**

Neuchâtel, le 22 février 2011

Compte administratif

COMPTE ADMINISTRATIF

(Comptes de fonctionnement et des investissements)

<i>Comptes 2010</i>			<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2009</i>
<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>			
<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>		<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>
<i>Compte de fonctionnement</i>				
1'922'980'642.07		Total des charges	1'886'735'400	1'913'114'792.87
	1'901'630'967.37	Total des revenus	1'852'875'200	1'880'462'445.81
	21'349'674.70	Excédent de charges	33'860'200	32'652'347.06
		Excédent de revenus		
<i>Compte des investissements</i>				
95'331'762.24		Total des dépenses	113'459'900	92'254'198.05
	43'298'045.43	Total des recettes	48'736'800	42'422'239.74
	52'033'716.81	Investissements nets	64'723'100	49'831'958.31
<i>Financement</i>				
52'033'716.81		Investissements nets	64'723'100	49'831'958.31
	78'063'366.69	Amortissements		
		- du patrimoine administratif	79'669'000	80'933'364.56
		- du découvert		
		Compte de fonctionnement		
		- excédent de revenus		
21'349'674.70		- excédent de charges	33'860'200	32'652'347.06
		Mouvements avec les		
		financements spéciaux		
	51'009'070.13	- attributions	720'500	27'371'844.00
31'062'369.83		- prélèvements	40'292'000	24'758'637.14
	24'626'675.48	Excédent de financement		1'062'266.05
		Insuffisance de financement	58'485'800	
<i>Variation de la fortune nette</i>				
	24'626'675.48	Excédent de financement		1'062'266.05
		Insuffisance de financement	58'485'800	
172'370'482.25		Report au bilan (passifs)	129'126'300	150'727'448.30
	126'394'132.07	Report au bilan (actifs)	153'751'900	117'012'835.19
		Diminution du découvert		
	21'349'674.70	Accroissement du découvert	33'860'200	32'652'347.06

CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

(En millions de francs)

	Comptes	Budget	Comptes	Différence entre		Différence entre	
	2010	2010	2009	comptes 2010 et budget 2010		comptes 2010 et comptes 2009	
	Somme	Somme	Somme	Somme	%	Somme	%
<i>Charges</i>							
Charges de personnel	405.9	407.8	419.2 -	1.9 -	0.5 -	13.3 -	3.2
Biens, services et marchandises	118.7	117.1	126.4 +	1.6 +	1.4 -	7.7 -	6.1
Intérêts passifs	39.1	44.7	43.2 -	5.6 -	12.5 -	4.1 -	9.5
Amortissements	121.4	108.0	107.4 +	13.4 +	12.4 +	14.0 +	13.0
Parts et contributions sans affectation	9.1	10.4	9.3 -	1.3 -	12.5 -	0.2 -	2.2
Dédommagements aux collectivités	85.7	83.8	79.2 +	1.9 +	2.3 +	6.5 +	8.2
Subventions accordées	973.8	993.8	971.7 -	20.0 -	2.0 +	2.1 +	0.2
Subventions redistribuées	87.8	89.8	82.7 -	2.0 -	2.2 +	5.1 +	6.2
Attributions aux fonds et réserves	51.0	0.7	27.4 +	50.3 +	7185.7 +	23.6 +	86.1
Imputations internes	30.5	30.7	46.6 -	0.2 -	0.7 -	16.1 -	34.5
Total charges	1'923.0	1'886.8	1'913.1 +	36.2 +	1.9 +	9.9 +	0.5
<i>Revenus</i>							
Impôts	995.4	955.5	982.3 +	39.9 +	4.2 +	13.1 +	1.3
Patentes et concessions	5.7	5.6	5.6 +	0.1 +	1.8 +	0.1 +	1.8
Revenus des biens	61.9	52.8	49.7 +	9.1 +	17.2 +	12.2 +	24.5
Contributions	127.9	122.9	138.7 +	5.0 +	4.1 -	10.8 -	7.8
Part à recettes sans affectation	272.6	262.4	263.0 +	10.2 +	3.9 +	9.6 +	3.7
Dédommagements de collectivités	51.3	48.7	54.8 +	2.6 +	5.3 -	3.5 -	6.4
Subventions acquises	237.5	244.2	232.2 -	6.7 -	2.7 +	5.3 +	2.3
Subventions à redistribuer	87.8	89.8	82.7 -	2.0 -	2.2 +	5.1 +	6.2
Prélèvements aux fonds et réserves	31.1	40.3	24.8 -	9.2 -	22.8 +	6.3 +	25.4
Imputations internes	30.5	30.7	46.6 -	0.2 -	0.7 -	16.1 -	34.5
Total revenus	1'901.7	1'852.9	1'880.4 +	48.8 +	2.6 +	21.3 +	1.1
Total net	21.3	33.9	32.7 -	12.6 -	37.2 -	11.4 -	34.9

CHARGES BRUTES PAR DÉPARTEMENT

(En millions de francs)

	<i>Comptes 2010</i>		<i>Budget 2010</i>		<i>Comptes 2009</i>		<i>Différence entre comptes 2010 et budget 2010</i>		<i>Différence entre comptes 2010 et comptes 2009</i>	
	<i>Somme</i>	<i>Somme</i>	<i>Somme</i>	<i>Somme</i>	<i>Somme</i>	<i>%</i>	<i>Somme</i>	<i>%</i>		
Autorités	17.9	16.7	18.4	+ 1.2	+ 7.2	- 0.5	- 2.7			
Préposé gest. Info	0.1	0.2	0.0	- 0.1	- 50.0	+ 0.1	-			
CCFI	1.3	1.3	1.4	-	-	- 0.1	- 7.1			
DJSF	267.4	255.6	283.5	+ 11.8	+ 4.6	- 16.1	- 5.7			
DSAS	566.8	575.0	552.2	- 8.2	- 1.4	+ 14.6	+ 2.6			
DGT	174.3	170.2	168.8	+ 4.1	+ 2.4	+ 5.5	+ 3.3			
DEC	294.3	285.2	302.1	+ 9.1	+ 3.2	- 7.8	- 2.6			
DECS	528.2	495.5	498.2	+ 32.7	+ 6.6	+ 30.0	+ 6.0			
Fonds	72.7	87.1	88.5	- 14.4	- 16.5	- 15.8	- 17.9			
Total	1'923.0	1'886.8	1'913.1	+ 36.2	+ 1.9	+ 9.9	+ 0.5			

CHARGES ET REVENUS PAR DÉPARTEMENT

(En millions de francs)

	<i>Comptes 2010</i>			<i>Budget 2010</i>			<i>Différence des charges nettes</i>	
	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>	<i>Charges nettes</i>	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>	<i>Charges nettes</i>	<i>Somme</i>	<i>%</i>
Autorités	17.9	6.9	11.0	16.7	5.6	11.1	- 0.1	- 0.9
Préposé gest. Info	0.1	0.0	0.1	0.2	0.0	0.2	- 0.1	- 50.0
CCFI	1.3	0.4	0.9	1.3	0.3	1.0	- 0.1	- 10.0
DJSF	267.4	1'317.9	-1'050.5	255.6	1'265.4	-1'009.8	- 40.7	- 4.0
DSAS	566.8	99.8	467.0	575.0	106.7	468.3	- 1.3	- 0.3
DGT	174.3	120.7	53.6	170.2	120.0	50.2	+ 3.4	+ 6.8
DEC	294.3	168.6	125.7	285.2	171.2	114.0	+ 11.7	+ 10.3
DECS	528.2	114.7	413.5	495.5	96.6	398.9	+ 14.6	+ 3.7
Fonds	72.7	72.7	0.0	87.1	87.1	0.0	-	-
Total	1'923.0	1'901.7	21.3	1'886.8	1'852.9	33.9	- 12.6	- 37.2

Recettes fiscales

	Comptes 2010 Fr.	Comptes 2009 Fr.	Variations par rapport aux comptes 2009		Budget 2010 Fr.
			Fr.	%	
Impôt sur revenu et fortune	752'757'604	751'008'975	1'748'629	+0,2	770'200'000
Impôt sur bénéfice et capital	129'420'211	107'469'908	21'950'303	+20,4	73'000'000
Impôt foncier	5'932'094	5'967'633	35'539	-0,6	6'000'000
Impôt sur gains en capital	20'826'670	23'376'612	2'549'942	-10,9	20'000'000
Droits de mutations	27'691'694	27'161'340	530'354	+2,0	24'750'000
Impôt sur successions et donations	16'533'585	24'261'320	7'727'735	-31,9	19'500'000
Taxes sur véhicules et bateaux	42'269'473	43'016'889	747'416	-1,7	42'087'300
40 Total	995'431'330	982'262'676	13'168'653.1	+1,3	955'537'300

Part à des recettes sans affectation

	Comptes 2010 Fr.	Comptes 2009 Fr.	Variations par rapport aux comptes 2009		Budget 2010 Fr.
			Fr.	%	
Péréquation fédérale / Péréquation des ressources	10'989'000	4'183'596		+162,7	11'736'000
Péréquation fédérale / Compensation charges géo-topographiques	22'607'000	22'835'000		-	22'607'000
Péréquation fédérale / Compensation charges socio-démographiques	12'972'000	11'851'000		-	12'972'000
Péréquation fédérale / Compensation cas de rigueur	108'834'125	108'833'000		+0,0	108'833'000
Impôt fédéral direct	48'144'544	46'118'731		+4,4	40'000'000
Impôt anticipé	10'271'255	9'579'000		+7,2	6'500'000
Impôt épargne UE	471'724	380'777		+23,9	200'000
Taxe d'exemption du service militaire	775'320	789'889		-1,8	650'000
Bénéfice de la Banque nationale suisse	36'601'452	36'925'720		-0,9	37'300'000
Droits sur les carburants	10'326'365	10'787'768		-4,3	10'500'000
Régie des alcools (imposition des boissons distillées)	622'395	629'494		-1,1	575'000
Redevance poids lourds	9'964'702	10'110'656		-1,4	10'500'000
44 Total	272'579'881	263'024'631		+3,6	262'373'000

Valeurs limites selon le frein à l'endettement

	<i>Comptes 2010</i>	<i>Budget 2010</i>
Compte de fonctionnement		
Valeur limite	2%	2%
Total des revenus	1'901'630'967.37	1'852'875'200
./. subventions à redistribuer (47)	- 87'797'173.30	89'756'900
./. imputations internes (49)	- 30'489'350.94	30'664'800
Revenus déterminants	1'783'344'443.13	1'732'453'500
Montant maximum de l'excédent de charges (revenus déterminants / 100 * 2)	35'666'888.86	34'649'070
Excédent de charges	21'349'697.48	33'860'200
Excédent de charges en % des revenus (exc. de charges / rev. déterminants * 100)	1.20%	1.95%
Compte des investissements		
Valeur limite	70%	70%
Amortissements du patrimoine administratif	78'063'366.69	79'669'000
./. excédent de charges	- 21'349'697.48	33'860'200
Marge d'autofinancement	56'713'669.21	45'808'800
Montant maximum des investissements nets (marge d'autofinancement / 70 * 100)	81'019'527.44	65'441'143
Investissements nets	52'033'716.81	64'723'100
Degré d'autofinancement des investissements (marge autofinancement / invest. nets * 100)	108.99%	70.78%